



DR/ DP ou DIP de :
.....
BET ou RAF de :
.....

DROITS DE TIMBRE
ANNONCES PUBLICITAIRES SUR ECRAN
DECLARATION DE PAIEMENT SUR ETAT (1)

Articles 179-II, 251, 252-I-A et 254 du Code Général des Impôts

Cadre réservé à l'administration
Date de dépôt :
N° de dépôt :

Année: /_/_/_/_/_/_/ Mois /_/_/_/

IDENTITE DU DECLARANT	
N° d'identification fiscale : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/	
Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : /_/	
Raison sociale :	
Qualité (2) : Annonceur <input type="checkbox"/> Intermédiaire <input type="checkbox"/>	
Adresse du siège social :	
Ville :	
N° de décision de paiement sur état :	

DETAIL DES ANNONCES PUBLICITAIRES					
N° d'ordre	Propriétaire de l'espace publicitaire		Annonceur (3)	Montant brut (A)	Montant des droits à verser (B) = (A) x 5%
	Raison sociale	Facture			
		N°	Date		
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Total					

Arrêté le présent état à la somme de (en toutes lettres) :

(1) Pour les annonces publicitaires à la télévision, la déclaration doit être visée par les organismes chargés de la gestion ou de la vente des espaces publicitaires.
(2) Cocher la case appropriée.
(3) A servir lorsque la déclaration est déposée par un intermédiaire (agence de publicité etc.).

NB : Les organismes chargés de la gestion ou de la vente des espaces publicitaires sont tenus d'adresser au receveur de l'administration fiscale compétent, avant la fin de chaque mois, les copies des états récapitulatifs se rapportant aux annonces publicitaires effectuées pendant le mois précédent.

Fait à :, le :
(Cachet et signature)